

COMMUNE DE BELVEZET

PROCES VERBAL du conseil municipal du mercredi 5 août 2015

Présents : Raymond BONNEFILLE, Sonia STENGEL, Emmanuel OREAL, Josiane GRANET, Jean-Claude MANCHON, Max GALLON, Chloé GATHELIER, Julien GAUCHARD (arrivée au point 5), Thierry LAURENT

Procuration : Jérôme FRERY donne procuration à Emmanuel OREAL

Date de convocation : 28 juillet 2015

Secrétaire de séance : Jean-Claude MANCHON

ORDRE DU JOUR

La séance débute à 19h30

Modifications de l'ordre du jour :

- convention de pâturage avec monsieur Giordano
- demande de duplicata carte grise du tractopelle

1- approbation d'une ligne de trésorerie de 70 000,00€

Les subventions pour le chantier de l'ancienne église ont été demandées mais compte tenu du retard du chantier, de l'arrivée tardive de certaines factures, la ligne de trésorerie ouverte au Crédit Agricole doit être renouvelée même pour une période très courte. Unanimité.

2- affaire Veve contre la commune

Monsieur Veve a été débouté de sa demande de condamnation de la commune. Il a lui-même été condamné aux dépens et à des dommages intérêts par le tribunal d'instance et il fait appel. Nous devons donner autorisation au cabinet Margall de défendre la commune. Unanimité.

3- subvention à l'association Loisirs, Sport, Nature

Une nouvelle association a été créée à Belvezet par Jérôme Roussel, Yannick Barot, Julien Calais... Elle sollicite auprès de la commune une subvention de démarrage de 500,00€. Unanimité.

4- contrat assurance contre les risques statutaires

Ce contrat existe déjà, il couvre les risques encourus du fait du personnel communal, il s'agit d'un renouvellement contractuel à partir du 01/01/2016

- a) adhésion au contrat de groupe. Unanimité.
- b) convention de délégation de gestion des sinistres. Unanimité.

5- baisse de la dotation de l'état

L'état verse aux communes des dotations. Pour résorber son déficit, l'état a décidé unilatéralement de diminuer les dotations aux communes. L'Association des Maires de France

se mobilise contre cette décision et demande notre soutien. Unanimité.

6- convention de pâturage chèvres : commune – Giordano

La commune s'était engagée envers monsieur Giordano à lui octroyer une zone de pâturage sur les Tanques du Serre du Corbeau dès qu'il aurait le statut d'agriculteur. Il est agriculteur.

Le conseil mandate le maire pour signer une convention de 3 ans renouvelable, convention non cessible, non transmissible avec aucune clôture, pour 1€ annuel. Unanimité.

7- demande duplicata carte grise

Dans le cadre de la cession du tracto-pelle il faut fournir la carte grise du véhicule, celle-ci ayant été égarée. Le conseil municipal mandate le maire pour demander un duplicata aux services préfectoraux. Unanimité.

Fin du conseil : 19h50

Questions diverses :

Le monument aux morts des guerres : divers projets ont été élaborés. Des devis sont en cours. Une consultation de choix sera réalisée

A Belvezet, le 6 août 2015

Le secrétaire de Séance,
Jean-Claude MANCHON

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Jean-Claude Manchon'.